
Durabilité urbaine et méthodes de projet

Silvère Tributou*†¹

¹Laboratoire Architecture, Ville, Urbanisme, Environnement (LAVUE) – CNRS : UMR7218, Université Paris VIII - Vincennes Saint-Denis, Université Paris X - Paris Ouest Nanterre La Défense – Ecole Nationale d'Architecture Paris Val de Seine 3 quai Panhard et Levassor 75013 Paris 7ème étage bureau 711, France

Résumé

Ma contribution souhaite montrer en quoi la quête de durabilité urbaine appelle les concepteurs à renforcer leurs méthodes de projet autour de l'articulation entre : définition et maintien d'invariants, ouverture aux enrichissements successifs et évolutivité des moyens mis en œuvre.

Je m'appuierai sur les résultats d'une observation participante menée entre 2010 et 2013, au sein d'une agence parisienne d'architecture et d'urbanisme, et ainsi sur l'analyse des activités qui y ont été menées : débats internes, appels d'offre, concours, études pré-opérationnelles, chantiers, etc. Ces activités ou étapes ont chacune leur logique, répondant à des objectifs différents et mettant en scène des acteurs (maîtres d'ouvrage, concepteurs, co-traitants, entreprises, services de gestion, etc.) aux cultures professionnelles singulières.

Je montrerai tout d'abord que derrière les discours en faveur de la durabilité, les compétences et connaissances nécessaires sont encore peu stabilisées, pour les concepteurs comme pour leurs partenaires. Comment dès lors concevoir un projet à partir d'une catégorie de l'action encore floue et peu maîtrisée ? Comment faire de chaque étape de projet, un temps d'enrichissement et non d'appauvrissement ? Comment penser des projets évolutifs au fil du processus tout en préservant leur essence-même ?

J'identifierai deux conditions à remplir pour cela. La première est la capacité des concepteurs à partager l'essence d'un projet avec l'ensemble des partenaires. Les observations montrent que ce partage et les coopérations qu'elles nécessitent, constituent une tâche bien plus complexe et inhabituelle qu'elle n'y paraît. Ne pas la maîtriser peut être source d'appauvrissements dommageables pour le projet. La deuxième condition est la capacité des concepteurs (et maîtres d'ouvrage) à penser le phasage de projet, non plus seulement d'un point de vue pratique ou financier, mais, par la capitalisation de chaque phase, comme source de réflexivité, d'apprentissages collectifs et de réajustements en tant réel. Bibliographie :

Biau V., Tapie G., 2009, La fabrication de la ville – Métiers et organisations.

Chadoin O., 2007, Être architecte : les Vertus de l'Indétermination – De la sociologie d'une profession à la sociologie du travail professionnel.

Evette T., Terrin J-J, 2006, " Projets urbains, expertises, concertation et conception ", Cahiers Ramau, n°4.

Pinson G., Béal V., Gauthier M., 2011, Le développement durable changera-t-il la ville ? – Regards des sciences sociales.

*Intervenant

†Auteur correspondant: tributou@silvere.com